

Des parents d'élèves dénoncent le non-remplacement d'une enseignante en congé maternité à Grossœuvre

4-5 minutes

Mis en ligne le 23/05/2022 à 17:05

D'ici à quelques jours, les élèves de CE1 de l'école élémentaire de Grossœuvre n'auront plus classe. Leur enseignante partira en congé maternité mais ne serait pas remplacée. De quoi agacer plus d'un parent et enseignant.



Faute de remplaçant, les élèves de CE1 de l'école de Grossœuvre sont invités à rester à la maison. Ils sont en

grandes vacances prématurées - (Photo d'archives Stéphanie Péron)

Les grandes vacances vont-elles débuter plus tôt que prévu ? En tout cas, l'enseignante de la classe de CM1 de l'école élémentaire de [Grossœuvre](#) part le mois prochain en congé maternité. Son remplacement n'est pas assuré. Les parents d'élèves et l'équipe pédagogique de l'école élémentaire dénoncent le non-remplacement des enseignants en cas d'absence et se mobilisent pour que les enfants puissent finir le programme.

« Il a fallu batailler »

Annoncé il y a plusieurs mois, ce congé maternité n'est une surprise pour personne. En effet, l'organisation d'un remplacement a été anticipée et les demandes ont été régulières. Pourtant, à ce jour, aucun remplacement n'est prévu jusqu'à la reprise de l'enseignante, en septembre prochain. Et cette situation semble loin d'être anodine. « *Nous sommes loin d'être le seul établissement dans cette situation. Elle touche l'ensemble des établissements, peu importe le niveau scolaire* » affirme Ornella Defrene, parent d'élève.

Face à cette situation, les parents et les équipes enseignantes se retrouvent épuisés moralement et désespérés. Et le sentiment d'impuissance mène à l'énervement et à la frustration de tous. « *Il a fallu batailler. Il n'est pas acceptable, aujourd'hui en France, que nous soyons obligés de frapper à toutes les portes pour que nos enfants aient le droit d'avoir classe !* », s'emporte Ornella.

Cinq semaines sans enseignante

Ce non-replacement n'est pas sans conséquence pour les enfants. Les élèves de CE1 seront invités à rester à la maison pendant cinq semaines. Et les élèves qui ne pourront pas être gardés seront répartis dans les autres classes. Ainsi, selon Ornella, certains enfants ne pourront pas finir le programme tandis que d'autres se retrouveront « *en sureffectif dans des classes déjà chargées* ». Les cours risqueraient alors de se transformer en garderie. Le fils d'Ornella devrait ainsi être affecté dans une autre classe. « *Il sait qu'il ne va pas forcément travailler* », assure sa maman.

Et tout cela, selon elle, mènera à des difficultés pour les élèves et, par la suite, à des risques de décrochage scolaire. Les conséquences seront dommageables aussi pour les enseignants et les parents qui doivent s'organiser davantage. « *On subit ça, on doit se débrouiller, poser des jours et on perd du salaire. Car à 8 ans, les enfants ne peuvent pas se garder tout seul* », rappelle la mère de famille.

Pour les services départementaux de l'Éducation nationale, le congé maternité de l'enseignante débute à compter du 1er juin et non d'aujourd'hui, comme l'annoncent des parents d'élèves. « *Elle est bien recensée dans nos tableaux d'absences de longue durée, c'est ce que nous priorisons. Nous essayons de dégager des moyens de remplacement, en fonction de nos ressources dans la circonscription* », fait-on savoir. Sans pour autant être en mesure, à ce jour, d'assurer le remplacement de l'enseignante.